

CREBSL Marie-Hélène Ouellet D'Amours

De: Denis Bélanger <mauxdigliani@gmail.com>
Envoyé: 5 septembre 2018 11:21
À: CREBSL
Objet: Re: Hydrocarbures, transport collectif et aires protégées comme priorités du Conseil régional de l'environnement

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Madame Balthazar bonjour,

Je suis heureux de répondre à vos questions et préoccupations concernant ce thème majeur d'avenir qu'est l'environnement.

A titre de candidat indépendant pour le comté de Rimouski, voici ma réponse claire à ces sujets :

- 1- La plate-forme de gestion politique locale que je propose permettra à tous les citoyens de choisir de prioriser les dossiers qu'ils et elle jugent majeures pour notre comté.
- 2- Ainsi, bien que je puisse être le porteur de ballon, il en va de nous tous de choisir ces éléments cités dans votre questionnement.
- 3- Personnellement, j'appuie les 3 thèmes cités dans votre démarche et m'engage personnellement à soumettre ceux-ci et ce; dès notre première assemblée locale de gouvernance.
- 4- Je considère que nous avons ici même toute l'expertise et les connaissances afin de bien gérer localement ces dossiers importants.

Espérant en jaser avec vous et votre organisation très bientôt !

Denis Bélanger
Candidat indépendant

Rimouski

418-869-1314
mauxdigliani@gmail.com

2018-09-05 9:52 GMT-04:00 CREBSL <crebsl_communication@globetrotter.net>:

[Ouvrir dans votre navigateur](#)



Communiqué pour diffusion immédiate

Élections 2018

Hydrocarbures, transport collectif et aires protégées comme priorités du Conseil régional de l'environnement

Rimouski, le 5 septembre 2018 — Dans le cadre de la campagne électorale provinciale, le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) a retenu trois dossiers prioritaires pour la région : **1)** le renoncement aux hydrocarbures québécois, **2)** le transport collectif et son électrification et **3)** la création d'aires protégées.

Le CREBSL demande aux candidats de s'exprimer publiquement sur ces enjeux et de prendre des engagements concrets pour faire progresser ces dossiers au sein de leur parti. Il invitera également ses membres et la population à les interroger sur ces sujets. Si les candidats souhaitent faire parvenir des commentaires écrits en réponse à ces préoccupations, CREBSL publiera sur son site Web tout texte qui lui sera transmis avant le 17 septembre 2018.

Mettre fin définitivement aux hydrocarbures québécois

Le CREBSL a demandé au gouvernement de [renoncer au développement de cette filière](#) et de se retirer de toutes activités d'exploration et d'exploitation. Après avoir tenu plusieurs consultations, évaluations environnementales et commissions du BAPE depuis les années 2000 et après avoir constaté qu'elles conduisent finalement à l'adoption sous le bâillon de la Loi sur les hydrocarbures (loi 106) puis à la publication de règlements qui suscitent des critiques des plus sévères, la désillusion est grande. Ces règlements ont été très mal accueillis par le CREBSL et son regroupement national, car de nombreuses incohérences subsistent entre cet encadrement légal et les lois actuelles sur le développement durable et sur la qualité

de l'environnement. Dans un tel contexte, l'exploitation des hydrocarbures est jugée incompatible avec les objectifs de lutte contre les changements climatiques tout en étant risquée pour les communautés, la biodiversité et les autres usages sur le territoire. La demande implique également de révoquer toute forme d'autorisation, de permis ou de bail applicable à l'exploration et à la production d'énergie fossile au Québec. Le CREBSL travaille depuis 2010 à la démarche [Par notre propre énergie](#), qui vise à développer des actions qui permettront la mise en œuvre de la transition énergétique.

Quels engagements les candidats acceptent-ils de prendre pour que le Québec abandonne la production d'hydrocarbures sur son territoire ?

Développer le transport collectif et électrique

Depuis plusieurs années, les MRC du Bas-Saint-Laurent ont entrepris une démarche pour élaborer des plans de transport en vue de doter la région d'un service de transport collectif. Avec la diminution de la desserte régionale d'Orléans Express et de VIA Rail au fil des ans, il est impératif pour la mobilité de tous les citoyens de munir la région d'un tel service. En plus de favoriser l'équité sociale, ce service contribuerait significativement à la lutte aux changements climatiques, dont témoignent les températures anormales de l'été qui se termine. Ce service de transport collectif régional par minibus et taxibus pourrait même être avantageusement électrifié, comme démontré de façon probante dans une [étude du CREBSL](#). L'électrification permettrait non seulement de réduire les frais d'exploitation, mais aussi la pollution et les émissions de GES tout en offrant une accessibilité universelle. De plus, les infrastructures de recharges requises pourraient également appuyer l'électrification des transports individuels dans la région.

Quels engagements les candidats acceptent-ils de prendre pour soutenir la mise en place d'un service de transport collectif par les MRC du Bas-Saint-Laurent et privilégier son électrification ?

Réactiver la création d'aires protégées

En 2013, sept territoires totalisant plus de 750 km² de forêt publique ont été proposés au gouvernement québécois pour la [création d'aires protégées au Bas-Saint-Laurent](#) : Lac de

l'Est, Duchénier, Patapédia, Assemetquagan, Causapscal, Cascapédia, et Chic-Chocs. Ces territoires aux noms évocateurs et bien connus des Bas-Laurentiens constituaient l'épine dorsale d'un réseau d'aires protégées qui, une fois complété et interconnecté, permettrait la protection efficace de la biodiversité régionale en plus d'augmenter sa résilience aux changements climatiques. Cette proposition audacieuse était le fruit d'un long travail de concertation mené par la Conférence régionale des élus pour à la fois répondre aux objectifs de développement durable et obtenir la certification environnementale des pratiques forestières de notre industrie régionale. La démarche avait culminé par une grande consultation publique d'où avait émané un fort consensus régional favorable. Depuis, le dossier n'a pas progressé faute de détermination politique d'une part, mais aussi à cause de la présence de permis d'exploration gazière et pétrolière faisant obstacle à la conservation [comme le CREBSL l'a démontré en 2016](#). Par ailleurs, le CREBSL considère également comme prioritaire la réalisation d'aires marines protégées dans l'estuaire maritime du Saint-Laurent.

Quels engagements les candidats acceptent-ils de prendre pour mettre en œuvre un réseau d'aires protégées conformément à la volonté des intervenants régionaux ?

Pour obtenir plus d'information sur les sujets présentés, le public peut consulter le site Internet www.crebsl.com ou téléphoner au 418 721-5711.

— 30 —

Source et information :

Luce Balthazar, directrice

Tél. : 418 721-5711 | Cell. : 418 750-8732

[Version imprimable](#)

Annexes:

- [Le Conseil de l'environnement demande au gouvernement de renoncer au développement des hydrocarbures québécois — Communiqué](#)
- [Par notre PROPRE énergie](#), incluant le plan d'action et le diagnostic énergétique régional
- [Électrification des transports collectifs au Bas-Saint-Laurent](#)
- [Permis pétroliers : Un obstacle à la conservation et bilan de la consultation publique](#)

Devenez membre

 Facebook

 Site Internet

 Actualité

 Courriel

Pour nous joindre :

Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent

[88, rue Saint-Germain Ouest](#)

Bureau 104

Rimouski, Qc G5L 4B5

Canada

[Add us to your address book](#)

[préférences d'abonnement](#) | [désabonnement](#)

MailChimp.



Denis Bélanger pour
Les Rêves et...veillées
www.revesetveillees.com
1-418-869-1314
mauxdigliani@gmail.com